

Résumé de recherche

Evaluation des besoins en renforcement des capacités des institutions gouvernementales pour le suivi de la qualité des aliments fortifiés au Burkina Faso

KOUDOGOU Karim, TRAORE KHASANOVA Regina
Helen Keller Intl

Juillet 2023



Quelques points saillants de la recherche

- Le contrôle de la qualité des aliments enrichis est régi par un ensemble de textes réglementaires adoptés par le gouvernement et est assuré par des institutions gouvernementales.
- Le dispositif national de suivi des aliments enrichis est structuré à trois niveaux : à importation, au niveau des industries et à la distribution.
- Le suivi des aliments enrichis est partiel et varie selon les niveaux d'interventions des structures.
- Les structures chargées du suivi ne disposent pas toujours d'équipements, de réactifs et consommables adaptés et de personnels qualifiés (techniciens de laboratoire) pour le contrôle régulier des aliments enrichis.
- Des laboratoires de recherche des universités et institutions de recherche qui sont souvent mieux équipés pourraient appuyer les structures gouvernementales dans le suivi des aliments enrichis.

Objectif Principal

L'objectif de cette étude était d'évaluer les besoins de renforcement des capacités des institutions gouvernementales chargées du contrôle réglementaire de la qualité des aliments enrichis au Burkina Faso. A terme, elle permettra d'identifier les soutiens en termes d'intrants ou outils à apporter aux institutions gouvernementales de surveillance pour leur permettre de surveiller efficacement l'enrichissement des bouillons au Burkina Faso.

Contexte

L'enrichissement des aliments est une stratégie efficace de lutte contre les carences en micronutriments. Le Burkina Faso s'est engagé dans le processus d'enrichissement des aliments depuis 1996 avec l'adhésion à l'iodation universelle du sel en concert avec les pays producteurs ; l'enrichissement des huiles végétales raffinées en vitamine A ainsi que celui de la farine de blé tendre en fer/acide folique. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'enrichissement a été accompagnée du développement de textes réglementaires et d'un renforcement des capacités des institutions gouvernementales chargées du suivi des aliments fortifiés.

A la suite de ces différents programmes de fortification réglementaire, certains fabricants de bouillons ont adopté des pratiques d'enrichissement de leurs bouillons en micronutriments (fer, vitamine A, iode notamment).

Après plusieurs années de mise en œuvre de l'enrichissement réglementaire, et en prélude à un éventuel encadrement de l'enrichissement des bouillons en micronutriments, une évaluation des capacités des institutions gouvernementales chargées du suivi de la qualité de l'enrichissement des aliments s'impose.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude de type descriptif qualitatif dont la méthode d'investigation est basée sur une revue documentaire et des entretiens individuels avec les représentants des structures gouvernementales chargées du suivi des aliments enrichis (Laboratoire national de santé publique – LNSP Direction de la protection des végétaux et du conditionnement – DPVC, Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité – ABNORM).

A cette évaluation, nous avons associé des laboratoires de recherche impliqués dans l'analyse des denrées alimentaires (Centre de recherche en sciences biologiques, alimentaires et nutritionnelles – CRSBAN, Département de Technologie Alimentaire – DTA, Institut de Recherche en Sciences de la Santé – IRSS, Laboratoire de Chimie Analytique et Toxicologie – LACATOX). Ce sont des laboratoires qui interviennent dans l'analyse des denrées alimentaires que nous avons estimés qu'en raison de leur expérience dans le domaine pourraient appuyer les structures gouvernementales dans le suivi des aliments enrichis. Ils sont classifiés en fonction des thématiques.



Les entretiens ont été réalisés avec :

- Les responsables / représentants chargés de la coordination des activités de contrôle et de suivi des aliments fortifiés pour les structures gouvernementales chargées du contrôle réglementaire de la qualité des aliments enrichis et,
- Les responsables / représentants des laboratoires de recherche scientifique pour les structures de recherche qui pourraient servir pour appuyer ces structures gouvernementales de contrôle et suivi des aliments enrichis.

L'étude a combiné une revue documentaire (textes réglementant l'enrichissement des aliments au Burkina Faso, rapports institutionnels) et une collecte des données et d'informations techniques auprès des institutions gouvernementales chargées du contrôle réglementaire de la qualité des aliments fortifiés et des structures de recherche scientifique intervenant dans le domaine alimentaire.

Les informations collectées au niveau des différentes sources (revue documentaire et entretiens), ont été saisies sur Microsoft office version 2016 à l'aide de Excel et analysées puis classifiées en fonction des thématiques.



Résultats

- ✓ Le suivi des aliments enrichis est assuré par l'Agence burkinabé de la normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM), la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement (DPVC) et laboratoire national de santé publique (LNSP).
- ✓ Le contrôle de la qualité des aliments enrichis est régi par un ensemble de textes réglementaires adoptés par le gouvernement. Ces textes sont des documents juridiques différents des normes et qui réglementent l'enrichissement des aliments au Burkina Faso.
- ✓ Le dispositif national de suivi des aliments enrichis est structuré à trois niveaux:
 - à l'importation,
 - au niveau des industries pour la production nationale,
 - et à la distribution en gros, demi-gros et au détail au niveau des points de distribution.
- ✓ Dans la pratique, le suivi des aliments enrichis est partiel et varie selon les niveaux d'interventions des structures. Les structures chargées du suivi (ABNORM, DPVC, LNSP) ne disposent pas toujours d'équipements (iChecks iodine, iron, chroma; et WYD iodine checker), de réactifs et consommables de laboratoire adaptés et de personnels qualifiés (techniciens de laboratoire) pour le contrôle régulier des aliments enrichis.
- ✓ Des laboratoires de recherche des universités et institutions de recherche souvent mieux équipés pourraient appuyer les structures gouvernementales dans le suivi des aliments enrichis.
- ✓ La surveillance des bouillons est assurée à l'importation et au niveau des points de distribution. Par contre, les bouillons enrichis ne sont pas réglementés car aucun texte réglementaire n'organise leur suivi. Les structures de contrôle ont besoin de disposer d'abord de textes réglementaires et d'équipements (iCheck, HPLC, ..) de consommables pour l'utilisation de ces appareils ; et aussi de formation de leur personnel pour le dosage des micronutriments (fer, iode, vitamine A, ..) dans les bouillons.

Conclusion

Le dispositif national de contrôle de la qualité des aliments enrichis mis en place par le gouvernement dans son fonctionnement ne couvre pas suffisamment les points d'entrée / de production des aliments enrichis ainsi que les circuits de distribution (points de vente en gros, demi-gros ou détail). Ceci serait dû à une insuffisance de techniciens de laboratoire et de matériels de laboratoire qualifiés pour le contrôle des aliments enrichis en micronutriments.

Recommandations

- Elargir et renforcer les contrôles dans les points d'entrée des aliments enrichis.
- Renforcer la capacité du personnel des laboratoires pour l'analyse des micronutriments dans les aliments enrichis.
- Faciliter la collaboration entre les structures chargées du contrôle officiel des aliments enrichis en micronutriments.
- Doter les structures de contrôle d'équipements (iChek Chroma, iChek Iron, WYD iodine checker, iCheck iodine) pour les contrôles rapides des aliments enrichis.
- Faciliter la collaboration entre les structures chargées du contrôle officiel des aliments enrichis et les laboratoires de recherche des universités et centres de recherche.
- Dynamiser le fonctionnement de l'Alliance nationale pour la fortification (ANF) par l'organisation régulière de rencontres de concertation entre les acteurs de l'alliance ; toute chose qui permettra un suivi régulier des activités liées au contrôle des aliments enrichis.

